



Interview de Stéfan JAFFRIN

1/ Que sont les groupes d'entraide mutuelle (dits GEMs) et en quoi aident-ils les personnes handicapées ?

Les GEMs font partie d'un ensemble de structures d'aide au retour à la vie sociale (Hôpital de jour, Clubs Thérapeutiques, SACS, SAMSARA...). Et ils en sont quelque part le dernier sas avant un retour complet en société. Contrairement à toutes les autres structures appartenant à l'État, ce sont des lieux associatifs appartenant aux adhérents.

Ce sont des lieux de vie de jour appartenant à une association sur le modèle un lieu = une association. Il en existait 505 fin 2018 (et près de 600 aujourd'hui) auxquels adhèrent quelque 30 000 personnes qui s'y rendent souvent plusieurs fois par semaine.

Ces lieux doivent pratiquer un accueil inconditionnel, mais sont destinés principalement à des personnes ayant connu des difficultés psychiques qui les ont exclues du marché du travail et de la société. Ils ont été instaurés par la loi de 2005 sur la reconnaissance du handicap psychique et sont financés par l'État à raison de 78 000 euros par an chacun. Cet argent leur permet, en plus de la location du local, d'employer un ou deux animateurs chargés de l'organisation au quotidien.

Ils sont ouverts à raison d'environ 30 heures par semaines, disposent d'un bar sans alcool, d'une cuisine et de plusieurs salles dédiées (une salle relaxation, une salle Machine à coudre...) et organisent des activités et des sorties quasi-quotidiennement.

Avoir ou avoir eu des problèmes psychiques, comme c'est le cas d'environ 5 millions de personnes en France, est très souvent synonyme de mise au ban de la société, d'un isolement assez total dans une misère également assez grande. Faire partie d'un GEM est aujourd'hui le meilleur moyen pour



beaucoup de revenir à la vie, d'abord dans le GEM, puis un jour, s'ils le souhaitent, en dehors du GEM.

Je m'y consacre à presque plein temps depuis deux ans dans le cadre d'une thèse de doctorat de sociologie (Les GEMs, leur vie, leur œuvre) à laquelle s'est ajouté un site WEB au printemps dernier, <https://Entraide-Mutuelle.net> et maintenant un groupe de discussion.

2/ En quoi l'irruption du coronavirus a-t-elle un impact sur leur fonctionnement ?

L'État a décidé en début de semaine de leur fermeture totale du jour au lendemain. L'événement n'est pas totalement inédit puisque beaucoup de GEMs ferment leur porte pendant quelques semaines durant l'été. Mais tout cela est préparé des mois à l'avance : des consignes de sécurité sont mises en place pour éviter trop de casse ; les Géméurs les plus fragiles sont mis à l'abri, parfois accueillis à l'hôpital pendant la fermeture du GEM. Là, cela s'est fait du jour au lendemain, avec le même régime pour tout le monde, que ça passe ou que ça casse.

A la place, les animateurs assurent un accueil téléphonique et appellent les adhérents les plus fragiles pour s'assurer que tout va bien pour eux, et aussi souvent pour les rassurer. Quand on vit tout seul, ce qui est le cas aujourd'hui de la majorité des Géméurs, dans des conditions relativement précaires, un tel événement peut déclencher de grandes crises d'angoisse, voire de graves pétages de plomb.

C'est pour ça que, malgré le confinement, il est important de maintenir le lien par tous les moyens possibles. Le téléphone ça va : quasiment tout le monde l'a. En revanche, la moitié des Géméurs sans doute n'ont pas d'accès Internet, ce qui ne va pas faciliter les choses. Parce que le problème, c'est que tout ferme : à part le GEM, ces personnes avaient quand même accès à d'autres lieux de socialité : les Restos du cœur, les délégations de la Croix Rouge françaises... Là, aujourd'hui, il n'y a plus rien. Il se trouve que j'ai été le spécialiste il y a 30 ans de l'aide psychologique en Europe. Je connais donc un peu les avantages et les limites de ce type de prise en charge de l'urgence.



Il faut voir cependant que cela ne concerne que 25 000 personnes, dont uniquement 5 000 - ceux pour qui le GEM est le dernier lien à la société - sont en état de risque grave : tentatives de suicide et hospitalisations en urgence que les GEMs permettaient d'éviter jusque-là.

3/ Qu'attendez-vous du gouvernement pour vous aider ?

Je ne peux vous répondre qu'en tant que sociologue en thèse de doctorat et éditeur du site Entraide-Mutuelle.net, devenu aujourd'hui la principale source d'information détaillée et journalistique sur les GEMs.

Pour ce qui est des GEMs eux-mêmes : je ne suis par ailleurs qu'un simple adhérent de GEMs de base, ma seule particularité étant que je fréquente au quotidien une cinquantaine de GEMs. Pour répondre au nom des GEMs, je vous conseille de vous adresser au CNIGEM qui est censé plus ou moins être leur représentant légal, ayant délégation par la CNSA.

Maintenant, si vous me demandez ce que j'attends des autorités pour le site WEB et / ou pour la thèse, je ne vous dirai rien dans la mesure où le gouvernement ne s'intéresse pas outre mesure à ce que je fais, mais seulement aux associations d'origine comme la Fnapsy, ou Advocacy,. Cela tient à deux choses : les GEMs ne sont pas faits pour être intelligents, on réserve ça aux Pairs Aidants sur lesquels on investit tous les financements, tandis que pour les GEMs on se contente du minimum vital. Donc il n'y a pas d'argent pour une action comme le site WEB et *a fortiori* pour financer une thèse sur les GEMs.

L'autre raison, c'est que le CNIGEM est leur principal interlocuteur et que le concurrent que je suis aujourd'hui, en tant que principale source d'information en direct et en réfléchi sur les GEM, doit être étouffé dans l'œuf.

Donc j'ai fait mon deuil de ne pas travailler dans une certaine précarité, comme d'ailleurs la majorité des étudiants en doctorat. Cela ne m'empêche pas cependant de travailler sur des plans de financement, comme la réponse à un appel d'offre de la Fondation de France en début d'année (qui a été retoqué).

Je travaille à l'heure actuelle, avec les deux fédérations précédemment citées, sur un contrat CIFRE, mais là encore une fois, il risque de nous



LES REPORTAGES HANDITEC HANDROIT



Caroline LHOMME

manquer les compléments de financement nécessaires (15 000 euros pendant 3 ans) pour monter le projet.

L'État pourrait donc éventuellement m'aider avant tout à pérenniser ce projet sur le long terme, parce qu'ayant maintenant investi à perte financièrement depuis deux ans, je finirai tôt ou tard par jeter l'éponge. En attendant, il pourrait m'aider à le réaliser dans de bonnes conditions et non pas dans le combat et la précarité permanente. Ainsi le site WEB serait beaucoup plus riche et professionnel, alors que là il est réalisé de bric et de broc. Au lieu de prendre 6 ans, ce projet serait mené en 2 ans.

- Le site WEB
<https://entraide-mutuelle.net/Classement-thematique-des-articles-publies-sur-Entraide-Mutuelle>
- Les GEMs, leur vie leur œuvre
https://www.amazon.fr/dp/B085RRGKGJ?ref_=pe_3052080_397514860&fbclid=IwAR11czHtnwHs1l_bwLqsRt182MZA31ZE_UXFQFMveleG9K9-OSWVhIEAXwc
- Le groupe de discussion Facebook
<https://www.facebook.com/groups/GroupedEntraideMutuelle>